



Le + syndical

CGC – Impôts et SNCT – CGC

2, rue Neuve Saint-Pierre

75181 PARIS Cedex 04

Tél. : 01 53 17 86 63 – 01 53 17 86 66

Mèl. : - cgc-impots.bn@dgfip.finances.gouv.fr

- info@snct.net

Sites : - www.cgc-impots.fr

- www.snct.net

IMPOTS ET TRESOR

JEUDI 29 JANVIER :

POUR UNE ACTION CATEGORIELLE ET SOLIDAIRE

Dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle du 29 janvier 2009 dans laquelle s'est inscrit l'ensemble des centrales syndicales, la CGC de la DGFIP (CGC - Impôts et SNCT CGC) s'associe à cette journée d'action et revendique :

- l'ouverture urgente de négociations salariales visant en particulier à augmenter significativement la valeur du point de la grille indiciaire en vue du rattrapage du pouvoir d'achat perdu par les fonctionnaires depuis de nombreuses années ;
- la prise en compte intégrale du régime indemnitaire pour la liquidation des droits à la retraite ;
- une politique d'emplois évaluée contradictoirement, tenant compte des charges et des moyens nécessaires à l'exercice des missions pour un service public de qualité ;
- un outil de mesure de la performance et de la qualité raisonné, compatible avec le bon fonctionnement des services ;
- le respect de l'engagement du partage financier des gains de productivité entre la collectivité nationale et les personnels, issus des efforts accomplis par ces derniers pour moderniser l'administration ;
- l'instauration d'un réel dialogue social basé sur la transparence, donnant aux organisations syndicales les moyens d'assurer le rôle qui leur est dévolu et laissant la place à de véritables espaces de négociation ;
- la poursuite intensive de la simplification des procédures administratives internes ainsi que des textes législatifs et réglementaires ;

Pour ces motifs, la CGC de la DGFIP appelle les cadres à participer à la journée d'action du 29 janvier 2009.
